



Cabasse

LUXURY AUDIO



DiO
connected home

SMARTHOME



Chacón

SECURITY & ELECTRICITY

COMMUNIQUE DE PRESSE - Montpellier, le 21 novembre 2022, 18h30

Approbation par l'assemblée générale des actionnaires de VEOM Group (ex-Cabasse Group) du versement du dividende exceptionnel par distribution d'actions de la filiale Cabasse, marque historique de l'audio haute-fidélité de luxe, et de la cotation de Cabasse sur Euronext Growth®

- Distribution en nature de 50,1% du capital social de Cabasse aux actionnaires de VEOM Group
- Parité de distribution : 1 action Cabasse, d'une valeur comptable de 9,42 €, pour 5 actions Cabasse Group
- Inscription des actions Cabasse sur le marché Euronext Growth® à Paris
- Changement de dénomination sociale : Cabasse Group devient VEOM Group

Lors de l'assemblée générale mixte du 21 novembre 2022 de **VEOM Group** (ex-Cabasse Group) (**Euronext Growth - FR0013530102 - ALVG**), groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (maison intelligente), les actionnaires ont approuvé à l'unanimité des voix exprimées, la proposition de distribution exceptionnelle en nature de 50,1% des actions composant le capital social de la filiale Cabasse, société française d'audio haute-fidélité de luxe, à concurrence d'une (1) action Cabasse reçue pour cinq (5) actions VEOM Group (ex-Cabasse Group) détenues ([lire le communiqué de presse Cabasse Group du 17 octobre 2022](#)).

Cette distribution exceptionnelle en nature d'actions Cabasse fera l'objet d'un détachement le 28 novembre 2022 et d'une mise en paiement le 30 novembre 2022.

Le nombre global d'actions Cabasse attribuées aux actionnaires de VEOM Group (ex-Cabasse Group) ressort ainsi à 510 426 selon la parité de distribution retenue.

Le montant total de la distribution en nature s'élève à 4 808 212,92 €, prélevés sur les comptes de réserves à concurrence de 1 451 345,87 € et sur les comptes de primes à concurrence de 3 356 867,05 €.

Le montant revenant à chaque action VEOM Group (ex-Cabasse Group) s'élève à 1,88 €, correspondant à :

- une quote-part de 0,57 € qualifiée pour les besoins de la fiscalité française de revenu distribué, et ;
- une quote-part de 1,31 € qualifiée pour les besoins de la fiscalité française de remboursement d'apport, pour le solde.

S'agissant du régime fiscal, les actionnaires sont invités à se référer au rapport du Conseil d'administration et son addendum détaillant les modalités de l'opération de distribution, mis à disposition sur le site internet de la Société (VEOMgroup-bourse.com), rubrique Assemblées.

Les actions Cabasse feront l'objet, simultanément à leur distribution, d'une inscription sur le système multilatéral de négociations Euronext Growth® à Paris.

Lors du règlement-livraison de cette opération de distribution, le 30 novembre 2022, la participation de VEOM Group (ex-Cabasse Group) au capital de Cabasse sera ainsi ramenée de 99,99% du capital social à 49,89% du capital social à l'issue de l'opération de distribution et avant la réalisation de l'augmentation de capital actuellement en cours ([lire le communiqué de presse Cabasse du 17 novembre 2022](#)).

Le solde du capital, à l'issue de l'opération de distribution et avant la réalisation de l'augmentation de capital, sera détenu par les actionnaires de référence de VEOM Group (ex-Cabasse Group) pour 11,9% et le flottant s'établirait à 38,2%.

Les actions Cabasse peuvent pleinement être intégrées au sein des PEA PME-ETI, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le PEA classique.

Changement de dénomination sociale : Cabasse Group devient VEOM Group

Au cours de la même assemblée générale mixte, les actionnaires ont approuvé le changement de dénomination sociale de Cabasse Group, qui est désormais rebaptisé VEOM Group.

Le nouveau code mnémonique devient à compter du 22 novembre 2022 ALVG, en lieu et place de ALCG. Le code ISIN des actions VEOM Group (ex-Cabasse Group) demeure inchangé : FR0013530102.

Le contrat de liquidité des actions VEOM Group (ex-Cabasse Group) conclu avec la société de Bourse Gilbert Dupont, suspendu depuis le 17 octobre 2022, sera réactivé à compter de la séance de Bourse du 30 novembre 2022.

Projet d'attribution gratuite de bons de souscription (BSA_{FIDÉLITÉ}) afin de fidéliser les actionnaires de Cabasse

Tout actionnaire de Cabasse, qui va recevoir des actions Cabasse dans le cadre de la distribution en nature ou qui souscrirait à des actions nouvelles dans le cadre du projet d'augmentation de capital, et qui conserverait ses actions Cabasse sans discontinuer durant 12 mois à compter de la date du règlement livraison des actions nouvelles relatives à l'augmentation de capital se verra remettre gratuitement 1 bon de souscription d'action (BSA_{FIDÉLITÉ}) pour 1 action Cabasse détenue.

10 BSA_{FIDÉLITÉ} donneront droit, pendant une durée de trois ans, à la souscription de 1 action nouvelle ou existante de Cabasse au prix de 9,42 €, prix correspondant à la valorisation retenue dans le cadre de la distribution en nature des actions de la filiale Cabasse aux actionnaires de Cabasse Group et au prix de l'offre dans le cadre de l'augmentation de capital.

Agenda financier 2022

- | | |
|--|-----------------------|
| ▪ Chiffre d'affaires 4ème trimestre 2022 | 2 février 2023 |
| ▪ Résultats annuels 2022 | 19 avril 2023 |

Ces dates sont données à titre indicatif, elles sont susceptibles d'être modifiées si nécessaire. Les publications auront lieu après la clôture des marchés d'Euronext.

A propos de VEOM Group

VEOM Group est un groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (Maison intelligente).

Le groupe est présent sur les segments les plus dynamiques du marché de la *Smart Home* : l'audio haute-fidélité de luxe, sous la marque Cabasse, la domotique et les solutions pour le confort de la maison, sous la marque Dio, et les équipements de vidéo-sécurité et les accessoires électriques sous la marque Chacon.

Le groupe présente une forte complémentarité de ses marques, des synergies technologiques basées sur sa plateforme logicielle *Smart Home Business Platform*, et une combinaison de savoir-faire produits, industriels, design et commerciaux, avec pour ambition de démocratiser la maison intelligente auprès des foyers.

VEOM Group bénéficie d'une organisation mondiale établie, avec une présence en France (Montpellier et Brest), en Belgique (Bruxelles), aux États-Unis (Menlo Park) et une filiale industrielle à Singapour.

VEOM Group a été reconnue à plusieurs reprises parmi les sociétés French Tech en hyper croissance.

Libellé : VEOM Group

Code ISIN : FR0013530102

Code mnémonique : ALVG

Nombre d'actions composant le capital social : 2 577 033



Plus d'informations sur VEOMgroup.com

| | | |
|---|--|--|
| <p>Contact VEOM Group Alain Molinie - PDG Tél. + 33 (0)4 67 47 10 00</p> | <p>ACTUS - Relation investisseurs Mathieu Omnes Tél. : + 33 (0)1 53 67 36 92 momnes@actus.fr</p> | <p>ACTUS - Relation presse Amaury Dugast Tél. +33 (0)1 53 67 36 74 adugast@actus.fr</p> |
|---|--|--|

A propos de Cabasse

Créé par Georges Cabasse en 1950, Cabasse est un spécialiste français de l'acoustique qui conçoit et commercialise des solutions audio haute-fidélité (enceintes connectées et passives, amplificateurs, etc.) destinées aux passionnés de musique. Équipées des fameux haut-parleurs coaxiaux, ces solutions audio de luxe permettent une restitution du son et de la musique sans égal.

Aboutissement de plus de 70 années d'innovation et d'ingénierie acoustique, Cabasse a lancé depuis 2018 la gamme THE PEARL, véritable collection d'enceintes actives connectées haute-résolution la plus complète du marché mondial du Luxury Home Audio. Avec le succès de cette gamme, Cabasse est désormais entré dans une phase de forte croissance, avec un chiffre d'affaires passé de 6,3 M€ en 2019 à 11,0 M€ en 2021, soit une croissance annuelle moyenne de l'activité de +32% au cours des deux derniers exercices.

Depuis 2014, Cabasse est détenu par Cabasse Group (Euronext Growth - FR0013530102 - ALCG), groupe européen leader de l'univers de la *Smart Home* (maison intelligente), pionnier du multi-room et des technologies de streaming.

Plus d'informations sur Cabasse.com.

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des indications sur les perspectives et axes de développement de VEOM Group et de Cabasse. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que "penser", "avoir pour objectif de", "s'attendre à", "entendre", "estimer", "croire", "devoir", "pourrait", "souhaite" ou, le cas échéant, la forme négative de ces termes ou toute autre variante ou expression similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, des hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par VEOM Group et Cabasse. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liés notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire. Ces informations contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de VEOM Group et de Cabasse concernant, notamment, le marché, la stratégie, la croissance, les résultats, la situation financière et la trésorerie de VEOM Group et de Cabasse. Les informations prospectives mentionnées dans le présent communiqué de presse sont données uniquement à la date du présent communiqué. VEOM Group et Cabasse ne prennent aucun engagement de publier des mises à jour des informations contenues dans le présent communiqué, excepté dans le cadre de toute obligations légale ou réglementaire qui leur serait applicable. VEOM Group et Cabasse opèrent dans un environnement concurrentiel en évolution rapide ; elles ne peuvent donc pas être en mesure d'anticiper tous les risques, incertitudes ou autres facteurs susceptibles d'affecter leur activité, leur impact potentiel sur leur activité ou encore dans quelle mesure la matérialisation d'un risque ou d'une combinaison de risques pourrait avoir des résultats significativement différents de ceux mentionnés dans toute information prospective, étant rappelé qu'aucune de ces informations prospectives ne constituent une garantie de résultats réels.

Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens du règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »). Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre d'achat ou de souscription ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.